

Conseil de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay

PROCES-VERBAL

Séance du jeudi 6 juillet 2023

- en présentiel et visioconférence -

→ Approuvé en séance du

MEMBRES :

Présents et représentés :

Monsieur Sid AHMED LABDI, Monsieur Francisco ALVES, Monsieur Pascal AUBERT, Madame Catherine AURERIN (*pouvoir à Monsieur Pascal AUBERT*), Madame Axelle CHAMPAGNE, Monsieur Frédéric COQUELLE, Madame Julie ETCHEVERRY-BOURNAT, Madame Carole PICINALI (DA SILVA), Madame Virginie DEMULIER, Monsieur D'HONT Stéphane, Monsieur Laurent DIOP, Madame Nahid EMAD-PETITON, Monsieur Philippe GUEZAIS, Monsieur Christophe HELIX (*pouvoir à Monsieur Nicolas LIEBEAUX*), Monsieur Vincent BLANCHARD, Madame Agnès LEBLAIS, Monsieur Nicolas LIEBEAUX, Monsieur Jean-Gilles MBIANGA, Madame Aline MAHE, Madame Estelle SCHOLASTIQUE, Madame Elisabeth TERRAIL (*pouvoir à Monsieur Philippe GUEZAIS*)

Excusés : /

Absents :

Madame Florence ALBERGE, Monsieur Frédéric BAUDIN, Monsieur Boris BERNABE, Monsieur David BODET, Madame Sarah BORATAV, Monsieur Fabrice COLOMB, Monsieur Bruno COLOMBO, Monsieur Samuel COSTANTIN, Monsieur André DIDIER, Madame Elodie PROT/Madame Emma BOURSIER, Madame Odile JOIN-LAMBERT, Madame Sylviane LIOTENBERG, Monsieur Marc PALLARDY/Madame Hélène VAN DEN BRINK, Monsieur Didier SAMUEL/Monsieur Olivier LAMBOTTE, Madame Bénédicte STURBOIS, Monsieur Éric VACARESSE, Monsieur Youssef MIR, Madame Laetitia AIT-IGHL, Madame Emily LUCIATHE, Monsieur Samy FERGUI

MEMBRES INVITES :

Présents : Madame Isabelle DEMACHY, Madame Bénédicte HUMBERT, Madame Loreynne PINSARD-GAUDART

Excusés : Monsieur Frédéric ESCARTIN

Absents : Madame Elise DUBOIS, Monsieur Julien SEMPERE

AUTRES INVITES :

Madame Sarah COHEN BOULAKIA, Madame Julia TOADER, Monsieur Julien VILAIN

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil du 11 mai 2023 (vote)
- 2) Proposition d'un nouveau membre extérieur (secondaire) / Date du prochain conseil
- 3) Proposition de thème 2024 pour l'appel à projets porté par l'Ecole Universitaire de 1er Cycle
- 4) Point sur les projets en cours :
 - a. SYREP
 - b. CMQ
 - c. SaclAI-School
 - d. Engagement des étudiants
 - e. Certification
 - f. Mise en visibilité, réflexions autour des activités transverses complémentaire
- 5) Points divers

Ouverture de la séance : 16h05

1) Approbation du procès-verbal du conseil du 11 mai 2023

- Résultats des votes :

<i>Nombre de membres votants</i>	<i>Total</i>
Votants	20
Pour	20
Contre	0
Abstention	0

Le procès-verbal du 11 mai 2023 est approuvé.

2) Proposition d'un nouveau membre extérieur (secondaire) / Date du prochain conseil

Le directeur de l'Ecole Universitaire de premier cycle, rappelle les textes officiels au sujet de la composition du Conseil de l'Ecole.

Ce Conseil est composé, dans le respect des règles légales de parité et d'alternance, de 23 élus, 10 personnalités extérieures et des membres de droit avec voix délibérative.

Parmi les personnalités extérieures, une position est prévue pour un représentant de l'enseignement secondaire.

Etant donnée l'importance des CMQs dans le dispositif de professionnalisation des étudiant.es et la nécessité de garder le lien avec le bassin de recrutement de l'Ecole, celui des universités d'Evry Val d'Essonne et Versailles Saint Quentin en Yvelines, le directeur propose que cette position soit offerte à Emmanuelle Oudea, adjointe au délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue au Rectorat de Versailles.

Le prochain Conseil de l'école universitaire de premier cycle aura lieu le **jeudi 5 octobre 2023**. Une

rencontre avec les élu.es étudiant.es des différents établissements est prévue durant le mois de septembre 2023.

3) Appel à projets porté par l'Ecole Universitaire de 1er Cycle

L'appel à projets concerne les trois axes stratégiques de l'Ecole, à savoir aider les étudiantes et les étudiants à :

- Mieux construire leur projet d'études et leur projet professionnel
- Mieux réussir leurs études
- Mieux s'ouvrir au monde.

Une attention particulière sera prêtée aux projets portés par une équipe pédagogique ainsi qu'à la démarche proposée pour les mettre en œuvre.

Cet appel s'adresse à toutes les mentions de diplômes nationaux du premier cycle opérés au sein des 3 universités UEVE - UVSQ - UPSACLAY, accréditées ou non par l'UPSaclay et peut permettre de financer des consommables, des équipements, l'aménagement d'un lieu spécifique (hors travaux). Le financement devra être engagé sur 2024. Un soutien financier complémentaire de la composante représentera un atout supplémentaire au moment de l'examen du dossier.

Les équipes devront s'engager sur une démarche pérenne pour poursuivre les actions et supporter le coût en consommables au-delà du financement de cet appel après 2024.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

Étapes	Dates
Lancement de l'appel à projets	8 septembre 2023
Webinaire de présentation	6 octobre 2023 à 12h30
Fin de dépôt des dossiers (avec avis positif des composantes)	1 ^{er} février 2024
Envoi du classement par les composantes (Chaque composante classe ses dossiers en fonction de ses priorités)	4 mars 2024
Expertise des dossiers par des élu.e.s du Collège premier cycle et du Conseil de l'EUPSaclay	5 février 2024 – 8 mars 2024
Passage devant une commission constituée d'experts et de responsable des composantes	14 mars 2024
Passage en CFVU	mars / avril 2024

- Quelques questions sont encore en suspens :
 - Faut-il fixer un montant maximal pour chacun des axes ?
 - Faut-il fixer un montant maximal par projet ?

- Le montant global actuel représente 40% du budget de l'Ecole. Faut-il rester à ce niveau ?
- Comment inciter les SHS et les UMA à présenter plus de projets à cet appel ?

4) Point sur les projets en cours

SYREP (SYnergie Réussite Etudiante & Pédagogie)

Les objectifs du SYREP portent sur :

- Le développement du réseau des acteurs de la réussite étudiante pour le 1er cycle,
- La réflexion politique et stratégique sur la réussite étudiante,
- La mutualisation des forces sur les besoins communs.

Le SYREP est composé des représentant.es ou des chargé.es de missions de la Présidence, des composantes UFR et IUT, de la DIP, DFR, DVEEC, BU et du SSU, de l'Institut Villebon – Georges Charpak, des UMA, de l'Ecole universitaire de 1er cycle, tous engagé.es en faveur de la réussite des étudiants.

Il fonctionne avec l'appui de groupes de travail.

Le « **GT Etudiant.es** » animé par Thomas Deroche et Bénédicte Humbert. La réflexion de ce groupe porte sur la question « Qu'est-ce que la réussite étudiante (au périmètre du 1er cycle). Le GT s'est fixé pour objectifs de :

- construire un processus robuste pour la définir, basé sur une démarche participative
- aboutir à une représentation de ce qu'est la réussite étudiante, partagée par tous les acteurs (enseignants, étudiants, équipes pédagogiques, etc.) et la défendre / militer auprès des tutelles
- identifier parmi nos dispositifs « Réussite étudiante » ceux qui participent à cette représentation partagée.

Le « **GT Enseignant.es** » animé par Jeanne Parmentier et Bénédicte Humbert et dont les axes de travail sont les suivants :

Comment intéresser les EC/E à la réflexion sur la réussite étudiante et les amener à faire évoluer leur pédagogie ?

Comment motiver des équipes entières pour accélérer la dynamique de transformation ?

Faire ressortir la façon dont les EC/E perçoivent

- L'influence de leurs pratiques ou transformations pédagogiques sur la réussite étudiante ?
- Le soutien de l'institution vis-à-vis de leurs tâches d'enseignement

Etablir la liste des leviers et des freins et proposer un plan d'actions pour accélérer la transformation pédagogique.

Le « **GT Tutorat** » animé par Mathilde Castelli et Bénédicte Humbert. Ce GT s'intéresse tout particulièrement à :

- l'amélioration de la prise en charge des étudiant.es, de leurs conditions de vie, via le tutorat sous toutes ses formes,
- la mise en visibilité des différents types de tutorat qui existent à ce jour et de ses

caractéristiques,

- la création d'espaces d'information, de formation et d'accompagnement rapides et simplifiés aux acteurs et actrices concerné.es par le tutorat, notamment étudiant.es qui souhaitent s'investir comme tuteur-riche et des étudiant.es qui recherchent à être tutoré.es,
- la procédure d'évaluation du tutorat et les évolutions des dispositifs existants le cas échéant.

Le « **GT Oui-si** » animé Fanny Binois et Bénédicte Humbert. Ce GT s'inscrit dans la continuité de ce qui a été initié les années précédentes, à savoir faire **un bilan des dispositifs oui-si** et proposer des axes d'amélioration. Une enquête auprès des inscrits en parcours aménagé et leur devenir est en cours. Le GT proposera également une procédure d'évaluation des dispositifs et faire des propositions d'évolution le cas échéant.

- ✚ Point sur les CMQ (cf présentation jointe en annexe)
- ✚ Projet SaclAI-School (cf présentation jointe en annexe)
- ✚ Projet « Engagement étudiants »

Conformément à la circulaire du MESRI du 23 mars 2022 Engagement, encouragement et soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'université Paris-Saclay souhaite proposer un cadre pour la valorisation de l'engagement étudiant à l'Université Paris-Saclay. Un travail au sein de l'université a permis, pour chacune les activités énoncées comme éligibles dans la circulaire, de préciser les attendus pour la reconnaissance de l'engagement étudiant.

La liste des activités est la suivante :

- Activité bénévole au sein d'une association.
- Activité professionnelle
- Sportifs de haut niveau et bon niveau
- Artiste de hauts de niveau
- Etudiants Elus dans des conseils
- Engagement dans une activité militaire, police, etc
- Service civique
- Etudiants parents ou Etudiants proche aidant familiaux
- Tutorat pédagogique, vie étudiante, etc

L'activité peut être reconnue :

- soit par un dispositif local à sa composante, son école ou son université : reconnaissance par une UE des ECTS des points Bonus, etc)
- soit par la commission Engagement de l'Université, l'étudiant se voit alors attribuer un certificat. Chaque étudiant qui demande la reconnaissance de l'engagement étudiant par la commission Engagement doit faire un rapport de 5 pages environ sur les activités menées et doit mettre en avant les compétences acquises et/ou mobilisées.

A noter que le certificat est attribué de manière systématique à tout étudiant dont l'activité est

reconnue par le dispositif local.

Sur le volet compétences, l'étudiant pourra s'appuyer sur la DFR. Il pourra également faire appel au site d'Animafac (<https://www.animafac.net/engagement-competences-2/>) qui permet de construire un référentiel de compétences propre à chaque étudiant en fonction des activités de bénévolat qu'il a effectuées.

Projet « Certification numérique »

Ce projet prend en compte la diversité des « objets pédagogiques » permettant d'acquérir des compétences ou d'acquérir des objectifs d'apprentissage visés qui sont proposés :

- Dans le cadre de formations structurées en diplôme,
- Comme des enseignements complémentaires
- Sous forme d'activités de type engagement
- À différents niveaux/ ou dans différents cadres : départements d'enseignement, GS, OI, EUGLOH, etc.

Les étudiants sont par ailleurs de plus en plus demandeurs de reconnaissance de l'ensemble des compétences acquises. Il y a de nombreuses initiatives, à l'échelle nationale ou européenne, mettent en avant la reconnaissance des compétences par le biais de certifications, micro-certifications, badge ou encore micro-badges. Un GT « certification numérique » a donc été créé avec comme participants, Eleonore Douarche (DIP), Loreynne Pinsard-Gaudart (VPA 1er cycle), Claire Lartigue (VPA Master), Anne Lafosse (DAF GS MRES, chargée de mission auprès VP International / EUGLOH).

Différentes questions ont été traitées

1. Pourquoi des certifications numériques ?
 2. Quels objets pédagogiques valoriser par une certification numérique ?
 3. Quelle procédure pour « l'accréditation » des certifications numériques ?
 4. Quels formats (blockchain, certificat, badge) ?
 5. Quels opérateurs de certification numérique ?
-
1. Pourquoi des certifications numériques ?
 - Valorisation et mise en visibilité de compétences acquises par l'étudiant dans une démarche personnelle, par exemple via un portfolio (par exemple Europass; vers un patrimoine d'actifs immatériels pour chaque étudiant ?)
 - Augmentation de l'employabilité des étudiants (compétences transverses, formations disciplinaires ponctuelles)
 - Automatisation de la délivrance sûre et durable des certifications digitales accréditées par l'Université (lien fiable inviolable à inclure dans le CV)
 - Formation tout au long de la vie
 2. Quels objets pédagogiques valoriser par une certification numérique
 - Vocation à valoriser un large panel d'objets pédagogiques :
 - les enseignements dits complémentaires non intégrés à la formation,
 - l'engagement étudiant,

- des parcours structurés tels que les parcours doctoraux,
- des labels, soit un ensemble d'activités suivies par l'étudiant qui relèvent d'une même thématique, domaine ou enjeu : « international » ; « développement soutenable » ; « citoyen »

Focus sur les enseignements complémentaires :

- Prochainement (rentrée 2023) mis en visibilité à l'université à la rubrique « formation »
- Proposés selon les types ci-dessous
 - Nécessite accord des établissements porteurs et un lien qui renvoie vers page d'inscription □ sollicitation des responsables qui ont proposé leur objet de formation

Types	Exemples (non exhaustif)
Unité d'enseignement	UE Œnologie, UE Sciences et Technologies dans l'Espace Public, etc
Projets/challenges collectifs	Olympiades de chimie, Compétition internationale de biologie synthétique, etc
SPOC/MOOC	SPOC Enjeux pour la transition écologique, MOOC Momentum, etc
Programmes transverses	programme BioProbe, ARRC, Aréco
Séminaires / rencontres	Congrès Junior Pluridisciplinaire, café de GS LSH, etc
Ecoles thématiques	Summerschool in Neurosciences, etc

3. Quelle procédure pour la certification numérique ?

- Etape 1 : Se mettre d'accord sur les objets et les objectifs :
 - Doit permettre de valoriser des compétences ou connaissances acquises
 - Assurance que délivrée par Université/certification du process de délivrance de la certification ; facilité d'usage (e port-folio)
 - Différents formats possibles en fonction des objectifs d'apprentissage visés ; Un cadrage au sein de l'Université Paris-Saclay pour reconnaissance uniformisée

Types de certification	ECTS	Nbre h	Compétences	modalités d'évaluation	Remarques
Attestation de suivi	0	variable		non évalué	
Badge game	0	< 8h	1 objectif d'apprentissage	évalué : Quiz, test, etc	
Micro-certification	de 0 à 5	de 8 à 50h	1 compétence	Évalué : production	
Certification	< 60	< 150h	Qlq compétences ou 1 bloc	évalué : production	Nbe d'h ou d'ECTS ne doit pas être « en concurrence » avec un diplôme ; Définit une unité de contexte dans laquelle évolue la certification

 **Mise en visibilité des actions transverses (cf présentation jointe en annexe)**

5) Pas de points divers

Clôture de la séance : 17h57